

FEGAF06 – Promotion 2025 - 2027

Organisation et Fonctionnement

Le Comité Départemental FFCAM 06 lance la troisième promotion du groupe féminin au niveau départemental, sur une période de deux ans.

Le projet vise à promouvoir l'alpinisme au féminin. Il s'agit donc de créer une dynamique de groupe pour la progression vers les compétences d'autonomie.

Le FEGAF3 est programmé pour être constitué sur candidatures en septembre 2025, avec 8 participantes.

Fonctionnement :

- Le projet est porté par le Comité Départemental FFCAM 06, le groupe est donc ouvert à l'ensemble des clubs affiliés du département des Alpes Maritimes
- Le groupe est sous la responsabilité du CD06. Il doit se référer et tenir informé le CD06 du programme et de chaque sortie
- Philippe Strebler, référent du groupe, valide le programme de formation.
- Anne-Camille Plichart (initiatrice alpinisme stagiaire) et Alice Bory (initiatrice alpinisme), membres de la première promotion du FEGAF, se chargeront de la coordination du groupe.
- Le groupe sera encadré par des initiateur-ices FFCAM bénévoles, des membres des anciennes promotions, un guide de haute montagne professionnel (Paul Cottalorda)

Programme :

Le programme de formation portera sur les deux niveaux de formation des pratiquants (initié et perfectionné, dans es différentes domaines de l'alpinisme.

8 sorties/an (12 jours de formation) seront programmées sur les activités :

année 1 : formation initiale

- Formation générale (neige, orientation, UFCA) ; 5j
- Perfectionnement en grande voie équipée ; 2j
- Terrain d'Aventure, techniques d'escalade artificielle ; 2j
- Alpinisme neige et mixte ; 2j
- Cascade de glace. 1J

année 2 : perfectionnement dans les différents domaines

- Terrain d'Aventure, techniques d'escalade artificielle ;
- Alpinisme neige et mixte ;
- Cascade de glace.



Le programme détaillé des sorties sera défini par les participantes, en lien avec les encadrants bénévoles et les référents du CD06, et en fonction du niveau des participantes.

Responsabilité :

- Le groupe est sous la responsabilité du CD06. Il doit donc se référer et tenir informé le CD06 du programme et de chaque sortie
- Toute sortie officielle du groupe devra être communiquée au référent CD06 via une fiche sortie, avant et après la sortie.

Personnes impliquées :

- Philippe Strebler : référents CD06
- Alice Bory, Anne-Camille Plichart : coordinatrices du groupe

Financement:

Le budget est estimé à 5000€/an.

Financement multiple :

1. Par subvention de l'ANS : dépôt de demande de subvention par Philippe Strebler en tant que représentant du CD06. Subvention possible de 1500€/an
2. Par budget formation du CD06 pour les frais d'encadrement
3. Par budget de chaque club pour participation aux frais d'encadrement à prorata du nombre de participantes de chaque club et des frais de formation.
4. Par la Commission Fédérale d'Alpinisme dans la cadre de sa politique en faveur du développement de la pratique féminine.
5. Par les participantes qui devront s'acquitter de 300€ pour la formation

Les frais de transport, hébergement, repas, resteront à la charge des participantes.

Sélections:

- Retour des candidatures prévu au 15 septembre 2025.
- Les candidatures seront renvoyées aux présidents des clubs d'appartenance pour avis et validations des candidates. Retours des clubs à Anne-Camille Plichart.
- **Comité de sélection** constitué de: Philippe Strebler, Anne-Camille Plichart et Alice Bory, Paul Cottalorda



- Les candidatures seront analysées via une grille de sélection portée sur la motivation et les compétences des candidates.
- Selon le nombre de candidatures, on pourra envisager une journée ou 1/2 journée de sélection (entretien/épreuves..) si le nombre de candidats est trop élevé.

Contact et Communication

- Coordinatrices du groupe :
 - o Anne-Camille Plichart 06 65 29 67 02 ac.plichart@gmail.com
 - o Alice Bory 07 69 98 17 30 bory.alice@gmail.com
- les moyens de communication existants (page sur le site de la FFCAM, réseaux sociaux) seront maintenus et actualisés.